

# LA SOCIÉTÉ CIVILE TUNISIENNE À L'ÉPREUVE DE LA RÉVOLUTION



TAOUFIK DJEBALI \*

**D**ans la littérature politique arabe, l'utilisation du concept de « société civile » est relativement récente. Qu'il s'agisse d'un rejet pensé d'un concept occidental dont l'utilisation a été étroitement liée au siècle des Lumières ou de l'absence d'un contexte social, économique ou intellectuel favorable à l'émergence de la société civile, ce concept demeure une question épineuse dans la science sociale arabe. En effet, une chose est sûre, le concept de société civile ainsi que les concepts qui lui sont apparentés tels que la démocratie, les droits de l'homme, la diversité... sont idéologiquement et intellectuellement structurés dans une société particulière en fonction des revendications sociales, identitaires et politiques. Ainsi, l'intrusion de ces concepts dans le débat politique traduit une nouvelle réalité et une rupture avec le passé. Certes le monde arabe n'a connu ces derniers siècles ni une période de créativité intellectuelle, ni une transition politique du despotisme vers la démocratie bourgeoise qui aurait pu favoriser l'émergence de grandes figures de la pensée humaine, à l'instar de John Locke et de Thomas Hobbes<sup>1</sup>. À un certain moment de l'histoire, le transfert culturel entre l'Europe et le monde arabe

---

\* SOCIOLOGUE, UNIVERSITÉ DE CAEN

<sup>1</sup> Les Anglais Thomas Hobbes et John Locke étaient parmi les premiers à donner un sens clair et bien défini au concept de société civile.

était extrêmement réduit. C'est ainsi que, tout naturellement, des concepts tels que « société civile » sont demeurés à la marge de la pensée arabe, tombée en panne de rénovation, de renouvellement et de créativité intellectuelle.

La Tunisie offre certainement un cas intéressant et unique dans le monde arabe. Le mouvement réformiste y est apparu déjà au XIX<sup>e</sup> siècle et des écrivains comme Tahar Haddad<sup>2</sup> ont pu déclencher un mouvement intellectuel inconnu jusque-là dans les pays arabes. Malgré son poids démographique limité et le legs de la colonisation, la Tunisie a connu les prémices d'un débat idéologique intéressant et intense. Seule l'Égypte partage avec elle ce passé réformiste. L'indépendance a mis ces deux pays sur deux pistes idéologiques et politiques différentes. Si l'Égypte s'est installée dans l'idéologie nationaliste arabe avec Nasser, Bourguiba a adossé la Tunisie à la modernité occidentale sans pour autant permettre l'installation d'un système démocratique libéral. L'opposition politique, notamment de gauche, a été réprimée<sup>3</sup> et la société civile était quasiment absente. Il faut dire que quelques corps intermédiaires, notamment le syndicat UGTT (Union générale tunisienne du travail), continuait à survivre dans ce contexte somme toute défavorable. Créée en 1946, l'UGTT était le fer de lance de la lutte pour l'indépendance. Son chef et fondateur, Farhat Hached, assassiné par les Français en 1952, était un héros national de premier plan. Il était donc politiquement impossible d'interdire ce syndicat par un pouvoir avec lequel il partage une histoire commune.

Il fallut attendre la fin des années 1970 et le début des années 1980 pour voir à la fois la diffusion de l'idéologie des droits de l'homme en Tunisie, les premières recherches sociologiques sur la société civile et les premiers résultats désastreux de la dérive ultralibérale amorcée dès le début des années 1970. Ainsi, la Tunisie de la fin des années 1970 offrait un schéma paradoxal : d'une part un

<sup>2</sup> Avec ses écrits, notamment son livre *Notre femme dans la législation islamique et la société* (1930), Haddad a déclenché une réflexion moderniste et progressiste sur la femme.

<sup>3</sup> Lire sur l'histoire du Groupe d'études et d'actions socialiste tunisien connu sous le nom de Perspectives et l'histoire du Parti ouvrier des communistes de Tunisie (POCT). Mohamed Charfi, *Mon combat pour les Lumières*, Léchelle, Zellige, 2009 ; Abdeljelil Temimi (dir.), *Le Rôle politique et culturel de perspectives et des perspectivistes dans la Tunisie indépendante*, Tunis, Fondation Temimi pour la recherche scientifique et d'information, 2008 ; Gilbert Naccache, *Vers la démocratie ?* Tunis, Éditions Mots Passants, 2011.

libéralisme non maîtrisé qui a ouvert le marché à la concurrence et un durcissement du régime de plus en plus autocratique, d'autre part.

Deux événements viennent marquer la fin des années 1970 : (1) la création en 1977 de la Ligue tunisienne des droits de l'homme. Non seulement cette organisation fut la première dans le monde arabe, mais elle va jouer un rôle primordial dans la résistance contre la dictature de Bourguiba et plus tard celle de Ben Ali ; (2) les mouvements sociaux, notamment la grève générale orchestrée par l'UGTT en 1978, réprimée dans le sang par les forces de sécurité et l'armée.

Ce contexte a fait fléchir le pouvoir qui a commencé à tolérer le débat public sur la liberté, la démocratie, l'islam, etc. Des journaux comme *Arrai*, *Démocratie* et le *Phare* ont vu le jour et sont devenus la voix de l'opposition et de la discrète société civile. Certainement, le régime ne voyait pas de danger politique dans une opposition morcelée entre gauchistes, islamistes, nationalistes et destouriens évincés du parti au pouvoir. Pourtant sa légitimité historique, obtenue grâce à son combat contre le colonisateur, la mise en place d'un État moderne, la promulgation du statut de la femme, unique en son genre dans le monde arabe, a commencé à s'effriter, notamment auprès d'une jeunesse éduquée et imprégnée par les écrits de Marx, Lénine, Mao, mais aussi, et de plus en plus, par le discours islamiste radical de Saïd Kotb, Hasan al Banna, Hassan Tourabi, etc.

69

Le régime continuait à diriger la Tunisie avec les mêmes méthodes qui lui avaient bien réussi pendant la transition entre la colonisation et l'indépendance. Aucune évolution dans le discours, l'idéologie et la communication n'a été observée. Il continuait à traiter cette génération des années 1980, éduquée, ambitieuse et idéologisée avec le même mépris et la même arrogance. C'est ainsi que la rupture la plus marquée sur les plans idéologique, épistémologique et politique fut opérée dans les années 1980.

Le pouvoir a été sauvé une fois encore par une intervention meurtrière de l'armée en 1984 suite à une décision de doubler le prix des produits céréaliers, notamment celui du pain. Cette décision, motivée certes par la conjoncture économique difficile, traduisait en fait un mauvais diagnostic de la réalité sociale et une lecture erronée et simpliste de l'histoire sociale de la Tunisie. Les Tunisiens étaient perçus par leurs propres dirigeants comme un peuple soumis et peu enclin à se révolter et à contester les décisions politiques.

Le syndicat UGTT s'est distingué tout au long de cette période par son opposition au pouvoir. En l'absence d'un espace de liberté

publique, les militants de gauche se sont réfugiés sous la bannière du syndicat pour militer et se protéger. C'étaient surtout eux qui ont constitué la colonne vertébrale du syndicat et le fer de lance du militantisme politique et social. Les islamistes, en vogue depuis la victoire islamiste en Iran, ont adopté un militantisme secret, à l'exception de celui opéré dans les universités et les mosquées.

Malgré le durcissement du régime sous l'égide d'un président vieillissant et dans un débat interne sur la succession, la Tunisie demeurait le seul pays arabe avec un régime civil et non royaliste (le Liban étant en guerre civile). Selon le Tunisien Abdelkader Zghal, l'un des piliers de la sociologie arabe, la notion de société civile s'est imposée dans ce contexte du triomphe de la notion de république civile. En effet, malgré l'intervention de l'armée pour réprimer les mouvements sociaux, elle a regagné ses casernes une fois le calme revenu. La suprématie des civils sur les militaires n'a jamais fait défaut. L'idée d'une armée républicaine est entrée dans l'histoire politique tunisienne postcoloniale, contrairement à toutes les autres républiques arabes, à l'exception du Liban. C'est ainsi que même dans les moments les plus marqués de l'affaiblissement de l'État, l'armée tunisienne est restée à l'écart des turbulences politiques. Elle n'a jamais été attirée par les tentations putschistes. Cette exception explique en partie pourquoi, en Tunisie plus qu'ailleurs, nous avons connu l'émergence d'une société civile et d'un débat idéologique et politique sur sa nature, son étendue et son rôle, même si ce débat, de par la nature du régime et de la société, a été caractérisé par une certaine timidité conceptuelle et intellectuelle. En effet, beaucoup d'intellectuels et de partis politiques tunisiens évitaient d'utiliser ce concept pour son association historique et philosophique avec les idéologies libérales occidentales<sup>4</sup>.

Seule la déposition du président Bourguiba, père de l'indépendance, par son Premier ministre Zine el-Abidine Ben Ali en 1987 va mettre fin à ce figement politique qui risquait de perturber la timide et relative tranquillité sociale connue par la Tunisie depuis l'indépendance. Bourguiba, sénile, ne pouvait plus galvaniser les foules et maintenir sa légitimité, écorchée par quelques moments d'instabilité sociale. Sa déposition fut douloureuse pour

---

<sup>4</sup> Voir Abdelkader Zghal, « Le concept de société civile... », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol. 28, 1989, p. 207-228.

ses partisans, mais salvatrice pour la plupart des Tunisiens, même s'ils redoutaient l'inconnu.

## **Ben Ali : la société civile sous contrôle**

La transition imposée par le coup d'État médical de Zineddine Ben Ali a engendré un débat intéressant sur le multipartisme et la démocratie. Il a réveillé l'espoir dans la « classe politique » de voir un vrai changement et un réel renforcement de la république civile.

Une question centrale a été posée avec insistance, cependant. Que faire des islamistes ? Et peut-on les intégrer dans le système de pensée politique tunisienne ? Certes, leur occupation des mosquées et leur présence remarquée dans les universités leur donnèrent une légitimité tant recherchée sur l'échiquier politique. La classe politique ne pouvait donc les ignorer.

Cette légitimité va être renforcée un an après le coup d'État de Ben Ali avec la signature du Pacte national<sup>5</sup> par les islamistes, les libéraux et le centre-gauche. Seuls les partis d'extrême gauche refusèrent de signer ce Pacte et vont vite être taxés de trahison et de manque de patriotisme. Or, ces partis ont compris que Ben Ali cherchait à gagner du temps et à impliquer l'opposition dans sa marche vers le pouvoir absolu.

Les islamistes étaient animés par un projet sociétal qui puise ses racines dans les discours de Saïd Kotb, de Hasen al Banna et de la charia. Leur signature du Pacte ne traduisait pas un vrai changement idéologique ou politique. En fait, la référence à l'islam était leur seule raison d'être. Ainsi, bien qu'ils aient changé de nom (de Mouvement de la tendance islamique à Ennahda), leur campagne électorale de 1989 faisait amplement référence à l'islam en dépit de leur signature du Pacte qui interdisait la référence à la religion dans les campagnes électorales. Leur discours hostile au Code de statut personnel de la femme, leur mépris de la démocratie et leur opposition au ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Mohamed Charfi, un ancien opposant politique laïc, témoignent de la véritable idéologie qui les animait. La signature du Pacte n'était qu'une démarche machiavélique et opportuniste par laquelle « la

---

<sup>5</sup> Le Pacte national (novembre 1988) annonce la création d'un gouvernement d'union nationale et un engagement de la part des signataires de défendre les acquis de la femme et de renforcer les réformes du système scolaire.

fin justifie les moyens ». Ils cherchaient une légitimité qu'ils ne pouvaient trouver qu'en opérant à l'intérieur des institutions légales et reconnues. Or leur campagne, déclenchée en 1989 contre la réforme des programmes scolaires, notamment ceux portant sur l'enseignement religieux, les a discrédités auprès des Tunisiens et de la classe politique.

Enfin, cette prise de position, qui, à première vue, semble anodine et somme toute normale dans une démocratie, a été une erreur tactique fatale pour les islamistes. Selon Abderrahman Zghal, le débat sur la société civile tournait autour de l'autonomisation des partis politiques et des organisations socioprofessionnelles jusqu'à l'appel des islamistes contre la réforme scolaire<sup>6</sup>. La position islamiste a en conséquence occulté la perception répandue que les islamistes étaient victimes d'une répression aveugle de Bourguiba et puis de Ben Ali. Maintenant, leur parti était perçu comme un danger pour l'État et pour la société. Leur orthodoxie et leur modèle de société se sont avérés une menace pour le modèle social tunisien, qui, malgré ses limites, était une source de fierté et de satisfaction pour une large part de la population.

72

La société civile dans ce contexte particulier n'est plus cette pléthore d'organisations et d'associations qui militaient, dans un semblant de démocratie, pour le renforcement des libertés et le respect de l'humain. En voie de constitution, elle prend donc un tournant anti-islamiste et résolument ancré dans les valeurs démocratiques.

La récupération du concept de société civile par les islamistes, en signant le Pacte national, ne signifiait donc en aucun cas leur adhésion à son contenu libéral et individualiste<sup>7</sup>. Ils ont accepté le concept dans sa dimension politique, à savoir un clivage État/société civile. Cependant, la plupart des Tunisiens n'étaient pas disposés à s'opposer à l'État et les modèles wahhabite saoudien ou islamiste iranien ne les ont jamais séduits.

Dans un document diffusé en décembre 1989, le parti islamiste exprime sa volonté de « consolider les fondements de la société

---

<sup>6</sup> Abdelkader Zghal, « Le concept de société civile... », *op. cit.*, p. 211.

<sup>7</sup> Voir Abdelkader Zghal, A-Y. Ouederni, « Les enjeux politiques et épistémologiques de la réactivation et de la circulation transsociétale et transculturelle du concept de société civile », *Questions from Arab Societies*, Hammamet (Tunisie), International Sociological Association, 1997, p. 13-29.

civile »<sup>8</sup>. Mais c'était trop tard. La cassure politique et idéologique, qu'on voulait occulter, a refait surface entre les islamistes d'un côté et les partis libéraux et le pouvoir de l'autre. Quant à la gauche, elle continuait à soupçonner les islamistes d'opportunisme et de manipulation. Leurs tergiversations ne les ont pas surpris, eux qui avaient toujours affiché une hostilité radicale aux partis religieux.

La ligne de démarcation qui commença à se dessiner à partir de 1989 était plutôt entre les islamistes et les autres (société civile, pouvoir). L'intellectuel Mohamed Mahfoudh résume bien cette situation : « la ligne de démarcation passe entre le mouvement islamiste d'un côté, et la société civile avec toutes ses composantes, y compris le parti au pouvoir, de l'autre »<sup>9</sup>.

Ce propos est intéressant. Il traduit bien la tendance que va prendre la politique tunisienne dans les décennies qui allaient suivre : la cooptation de la société civile par le pouvoir de Ben Ali, y compris les partis politiques et les associations qui avaient toujours milité pour une société démocratique. Le clivage entre société civile et société religieuse semble profiter au régime en place.

On observe donc un nouveau sens donné au concept de société civile. Il ne s'agit plus d'un ensemble de partis et d'associations regroupées dans des structures agissant en dehors ou en opposition à l'État mais partageant les mêmes valeurs de droit des individus et de leur liberté. Certes, le concept de société civile s'intègre dans le phénomène plus large de circulation transculturelle, mais il n'a plus de sens s'il ne tient pas compte de la différenciation temporelle et géographique. C'est ainsi que, dans les années 1990 en particulier, la société civile tunisienne a opéré dans un contexte particulier, non pas en s'opposant ou en se différenciant de l'État mais en s'associant à lui pour contrer les islamistes qu'on soupçonnait d'agir contre les intérêts identitaires du pays et contre la société civile. Cette orientation a occulté le travail de la société civile censée être, selon la définition habermasienne, la « fabrication » de l'opinion publique. Cette dernière se forge dans le débat public qui doit faciliter et stimuler son émergence<sup>10</sup>. Or, dans le cas de la Tunisie, la société civile s'est vite ralliée au pouvoir de Ben Ali, sauf quelques

<sup>8</sup> Abdelkader Zghal, « Le concept de société civile... », *op. cit.*, p. 212.

<sup>9</sup> Mohamed Mahfoudh, *Le Maghreb*, 16 février 1990. Cité dans *Ibid.*, p. 213.

<sup>10</sup> Voir Benoît Frydman, « Habermas et la société civile... », in Benoît Frydman (dir.), *La société civile et ses droits*, Bruxelles, Bruylant, 2004, p. 125 ; Jürgen Habermas, *L'Espace public*, Paris, Payot, 1997.

exceptions, et avait donc légitimé le pouvoir et empêché le peuple d'avoir un débat nécessaire sur les libertés et les droits.

Il faut dire que sous Ben Ali la société civile a pris une nouvelle dimension. Contrairement à Bourguiba, dont l'obsession avérée fut la fondation d'un État moderne, la construction d'une identité nationale et la garantie d'un essor économique et social dans un esprit de culte de la personnalité et d'un jacobinisme débordant, Ben Ali a pris à son compte le discours libéral sur les droits de l'homme, la société civile et la démocratie. Dans les trois ans qui suivirent son coup d'État, 2845 associations ont été créées, traduisant un accroissement de 144 %. En 2010, le nombre d'associations a atteint plus de 9 500. La plupart de ces associations étaient de nature culturelle et artistique (63 %), suivies d'associations sportives (13 %). Quant aux associations caritatives et de bienfaisance, elles ne représentaient que 5 % de l'ensemble, selon le rapport de l'IFEDA<sup>11</sup>.

74

Selon les experts, il est possible de diviser toutes ces associations en deux pôles : celles qui s'engagent dans des services apportés à la population et celles qui plaident pour un changement notamment dans le rapport de l'État au citoyen.

Ben Ali n'a pas épargné les deux types d'associations. Dans sa logique autoritaire, la société civile doit contribuer à la consolidation de son pouvoir et agir dans un cadre défini par l'État. Ainsi, les associations se réclamant de l'idéologie islamiste étaient interdites. La question sociale ou religieuse était la prérogative de l'État, donc du parti au pouvoir. Les collectes de fonds étaient interdites et les responsables de ces associations étaient du parti RCD<sup>12</sup> ou de la famille Ben Ali et Trabelsi<sup>13</sup>.

Cela dit, une vie associative sous contrôle politique et juridique, des libertés individuelles bafouées et un État policier à l'œuvre n'ont pas décimé complètement la société civile. Quelques associations comme l'Association tunisienne des femmes démocrates, la

<sup>11</sup> Sana Ben Achour, « Société civile en Tunisie », in A. Bozzo, P.-J. Luizard (dir.), *Les Sociétés civiles dans le monde musulman*, Paris, La Découverte, 2011, 297. Le Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations (IFEDA) a été créé en 2000 pour collecter les informations sur les associations, faciliter leur travail et les orienter.

<sup>12</sup> Le Rassemblement constitutionnel démocratique (1988) est le successeur du Parti socialiste destourien fondé en 1964 par Habib Bourguiba. Ce parti a été dissous en mars 2011 suite à une décision de la justice.

<sup>13</sup> La famille du président Ben Ali et celle de ses gendres (Trabelsi) se sont illustrées par leur mainmise sur l'économie tunisienne sans respect de la loi. Les dernières années du régime, ces deux familles avaient investi les médias et les associations caritatives.

Ligue tunisienne des droits de l'homme, le Syndicat national des journalistes, etc., ainsi que les branches sectorielles de l'UGTT ont continué à militer malgré les menaces, les interdits et la violence.

Il est à noter que, malgré le caractère répressif du pouvoir, celui-ci veillait à ce que son image ne soit pas trop ternie à l'étranger. Ainsi, les associations et les personnes trop médiatisées échappaient plus au moins à des sanctions trop lourdes, puisque celles-ci étaient réservées aux islamistes et à l'extrême gauche. Des procès retentissants intentés à l'encontre des islamistes d'Ennahda dans les années 1990 ont dépassé de par leur ampleur et la sévérité de leurs sanctions les procès qui avaient visé les partis marxistes dans les décennies précédentes.

Le pouvoir de Ben Ali a mobilisé l'appareil policier et judiciaire pour faire barrage à toute velléité contestataire. Il n'a pas hésité à imposer ses hommes à la tête des associations récalcitrantes, à ordonner l'annulation des congrès électifs et à invalider leurs résultats, à bloquer le scrutin ; bref à assujettir la société civile par tous les moyens. Cependant, une partie de cette société civile, celle qui n'a pas été séduite par l'argent facile de Ben Ali ou celle qui n'avait pas peur de ses lourdes sanctions, a continué à agir en dehors du champ politique classique.

Bravant les interdits et défiant l'ordre établi, la société civile, demeurant en dehors de l'emprise du gouvernement, a développé une stratégie de contournement en faisant appel à des médias étrangers et même à la justice, pourtant sous tutelle. L'objectif de ces associations était de mettre le pouvoir devant ses propres contradictions. Selon Sana Ben Achour : « [En] déplaçant sur le terrain de la justice une question éminemment politique, elles [les organisations de la société civile] rendent compte des nouveaux usages, observables aujourd'hui un peu partout dans le monde, de "judiciarisation" de la vie politique, c'est-à-dire l'extension du rôle de la justice dans le traitement des questions relatives à la vie politique »<sup>14</sup>.

La corruption qui s'est propagée à toutes les sphères privées et publiques du pays, la frustration qui commençait à toucher une bonne partie de la population et le manque d'espoir généralisé

---

<sup>14</sup> Sana Ben Achour, « Société civile », *op. cit.*, p. 306-307.

parmi la jeunesse ont aliéné le pouvoir, de plus en plus crispé et paranoïaque.

La politique ultralibérale du pouvoir qui a engendré des inégalités régionales et sociales criantes n'a pas été atténuée par l'intervention de plus en plus perceptible de la société civile. Certes, cette dernière a joué un rôle social et même politique modérateur, mais le désengagement social de l'État ne pouvait être estompé par des opérations de colmatage ponctuel et limité. Les associations de services ne pouvaient se substituer à l'État et les associations de plaidoyer étaient muselées. Profitant d'un nouveau contexte international, d'une médiatisation sans précédent et de nouveaux moyens de communication, la société civile tunisienne, du moins celle qui refusait la tutelle du pouvoir, a contribué directement ou indirectement à l'effondrement du régime. Certes, ces associations de plaidoyer se sont réfugiées dans une semi-clandestinité qui les a déconnectées de la réalité sociale. C'est ainsi qu'elles ont investi le champ politique, devenant du coup le refuge de tous les opposants politiques gauchistes, nationalistes ou islamistes. Ces associations, en plus des syndicats<sup>15</sup>, sont devenues les seuls contre-pouvoirs à l'autoritarisme de Ben Ali. Cependant, il ne faut pas surestimer le rôle de cette société civile dans la chute de Ben Ali. Parmi les associations reconnues sous Ben Ali, quelques-unes seulement étaient engagées réellement dans la lutte pour les droits humains et les libertés et donc avaient joué un rôle de contre-pouvoir, contestataire et revendicatif. Leur présence et leur marge de manœuvre étaient limitées politiquement et géographiquement. Pour la plus grande partie de la société civile, elles ont joué le rôle de suppôt pour le régime en place. C'est ainsi que le paradigme développé par Antonio Gramsci<sup>16</sup> s'applique à la société civile tunisienne sous Ben Ali. Cette société civile a contribué en partie à la concrétisation hégémonique de l'idéologie dominante du parti au pouvoir. D'autre part, la société civile, qui a refusé l'hégémonie sociale et idéologique, a été le catalyseur pour le conflit, l'opposition et la résistance d'une partie de la population à la dictature. Une chose est sûre, à partir de cette

76

<sup>15</sup> La direction de l'UGTT, unique centrale syndicale, était inféodée à Ben Ali.

<sup>16</sup> Antonio Gramsci, *Cahiers de prison*, Paris, Gallimard, 1978-1992 (5 volumes). Voir aussi Craig Calhoun (dir.), *Gramsci dans les textes*, Paris, Éditions sociales, 1997.

lecture gramscienne de la situation en Tunisie, on peut noter que la société civile n'était pas restée neutre sur le plan axiologique<sup>17</sup>.

## **La « Révolution du Jasmin » et la métamorphose de la société civile**

La fin de l'ère Ben Ali a été à la fois rapide et inattendue. Certes, la société civile, en partie cooptée, n'a jamais pu jouer un rôle significatif. Si le terme de « révolution » pose un problème conceptuel et épistémologique, il n'en demeure pas moins que, à travers le prisme de la société civile, 2011 est une date charnière. La chute de Ben Ali fut un tournant majeur dans l'histoire de la Tunisie et de sa société civile. La contestation populaire, qui avait précédé le départ de Ben Ali, avait, du moins en apparence, un caractère spontané et régional. D'ailleurs, les régions qui avaient connu les conflits les plus durs sont celles qui avaient été mises à l'écart des programmes de développement et délaissées par les associations de services et de plaidoyer. En d'autres termes, la révolution tunisienne n'était pas le produit de l'activisme de la société civile. Plus que n'importe quel autre acteur politique et social, c'est peut-être la société civile qui a profité du nouveau contexte postrévolutionnaire. Certes, les partis politiques, qui étaient contraints à la discrétion, les médias à l'alignement politique et les juges qui devaient cautionner des procès injustes ont retrouvé un espace de liberté. Mais la société civile a connu une métamorphose considérable dans sa nature, son étendue, ses objectifs et son impact. Sans aller aussi loin que Yadh Ben Achour, qui a présidé l'Instance de la protection de la révolution<sup>18</sup> et a écrit que : « La révolution tunisienne est d'abord la révolution de la société civile tunisienne », il ne serait question de minimiser son rôle dans l'édifice d'un système démocratique.

À l'instar du changement de 1987, le changement de 2011 a provoqué une explosion du nombre d'associations. Le contexte postrévolutionnaire offre cependant un schéma inédit. Dans une ambiance d'euphorie révolutionnaire et de rupture avec le passé, le nombre d'associations est passé, selon le centre d'information

---

<sup>17</sup> Olivier Guilmain, « Quelle société civile dans l'espace arabe ? », *IRIS*, Paris, 2014, p. 13-14.

<sup>18</sup> Il s'agit de la Haute Instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique, qui ressemblait à un Parlement révolutionnaire provisoire qui avait la possibilité de légiférer en l'absence d'un corps législatif élu.

IFEDA, de 9 969 en 2010 à 14 966 au début de 2013<sup>19</sup>. Même si le ratio par rapport à la population totale demeure faible, une association pour 727 habitants (contre 65 en France), il faut signaler que le nombre d'associations créées en 2011 et en 2012 est sans précédent dans l'histoire de la Tunisie : 2 142 et 2 555, respectivement. En deux ans, 5 000 associations ont vu le jour<sup>20</sup>. La différence entre la période qui a suivi 1987 et celle qui a suivi la révolution de 2010/2011 dépasse la question quantitative. Elle touche également les domaines d'intervention de ces associations. Deux domaines investis par les associations étaient interdits sous Ben Ali : les droits de l'homme et la religion. Il est certain que le combat mené sous Ben Ali par la Ligue des droits de l'homme, les syndicats et bien d'autres corps intermédiaires et associations les a aidés à se consolider dans la période postrévolutionnaire. Quant aux militants islamistes, ils ont investi massivement le domaine associatif. La société civile qui les avait exclus depuis 1989 et qui s'était constituée autour d'une opposition ferme à leur idéologie, doit les intégrer et les adopter. Dans un nouveau schéma révolutionnaire et une ambiance de « légitimation des revendications », l'urgence était devenue la consolidation du système démocratique. Dans la Tunisie nouvelle, la société civile semble se repositionner sur les questions classiques et essentielles dans le travail associatif. En effet, les droits humains, la citoyenneté, les libertés, les droits des femmes, l'égalité sociale et régionale, etc., sont devenus les causes fédératrices de la société civile.

Il y a donc un élargissement du travail associatif vers d'autres causes et d'autres horizons. Cet élargissement a été accompagné par une implication plus forte des jeunes et des femmes. En effet, malgré la déception grandissante des jeunes, ceux-ci semblent bouder les partis et les institutions politiques mais non l'activisme associatif. Jamais la jeunesse tunisienne n'avait affiché un tel engagement social et politique à l'intérieur de la société civile, en opposition à l'État.

Malgré son noyautage par les partis politiques et la suspicion qu'elle agit en fonction d'un agenda politique, la société civile s'est nettement rajeunie et féminisée. Ces mêmes catégories

---

<sup>19</sup> Foundation for the Future, *Études sur les organisations de la société civile en Tunisie*, 2013, p. 7. <<http://foundationforfuture.org/en/Portals/0/Publications/Etude%20OSC%20Tunisie-Rapport%20Final%20v%204.pdf>>.

<sup>20</sup> *Ibid.*

## LA SOCIÉTÉ CIVILE TUNISIENNE À L'ÉPREUVE DE LA RÉVOLUTION

**Tableau 1 : Nombre d'organisations de la société civile (OSC)  
de 1985 à 2015**

Année	Population totale (millions)	Nombre d'OSC	Création d'OSC
1985	7,26	2 259	56
1986	7,49	2 371	112
1987	7,68	2 527	156
1988	7,85	4 286	1 759
1989	7,95	6 024	1 738
1990	8,15	6 397	373
1991	8,31	6 520	123
1992	8,49	6 628	108
1993	8,65	6 911	293
1994	8,81	7 073	162
1995	8,95	7 220	147
1996	9,08	7 356	136
1997	9,21	7 505	149
1998	9,35	7 705	200
1999	9,45	7 860	155
2000	9,59	8 062	202
2001	9,67	8 264	202
2002	9,78	8 485	221
2003	9,84	8 629	144
2004	9,93	8 835	206
2005	10,03	9 098	263
2006	10,13	9 331	233
2007	10,23	9 507	176
2008	10,33	9 700	193
2009	10,44	9 843	143
2010	10,55	9 969	126
2011	10,67	12 111	2 142
2012	10,78	14 966	2 855
2013	10,89	16 313	1 347
2014	10,93*	17 646	1 333
2015	—	18 413	767

**Source :** Foundation for the Future, *Étude sur les organisations de la société civile en Tunisie, op.cit., 7.*

**Remarque :** Les chiffres pour les 3 dernières années ont été obtenus par téléphone de l'IFEDA.

\* Estimation pour juillet 2014.

démographiques montrent un intérêt modéré pour les élections nationales. Il s'agit là d'un repli des jeunes, en particulier, vers un activisme régional et même local. Certes, les élections législatives et présidentielles depuis la révolution ont mis en lumière la fissure multidimensionnelle de la Tunisie : géographique, sexuelle, sociale et générationnelle. La société civile traduit ces fissures et souffre parfois d'un manque de coordination dans le travail social et développemental.

Contrairement à la société civile sous Ben Ali, demeurée sous l'œil vigilant du pouvoir et limitée dans son champ d'action à la culture et le sport, notamment dans la capitale et les grandes villes, la société civile postrévolutionnaire a immédiatement investi des zones oubliées par le passé à la fois par les programmes de développement et par les associations de services. On observe donc l'émergence d'un tissu associatif dans le sud et l'ouest du pays, agissant dans les domaines religieux et caritatif. Notons que beaucoup de ces associations caritatives ont une orientation clairement religieuse avec une focalisation sur l'éducation des enfants, « pas corrompus » par l'esprit laïc de Ben Ali et de Bourguiba. Ces associations opèrent également au profit des partis politiques religieux : Ennahda, CPR<sup>21</sup> et salafistes. Ainsi, l'agenda politique se greffe sur le travail associatif et rend le rôle de la société civile confus et peu structuré.

La société civile est passée par trois étapes différentes et néanmoins importantes. À chaque changement, elle se rapproche du modèle dominant dans les sociétés dites démocratiques.

### ***La confusion dans un esprit révolutionnaire***

La chute de Ben Ali en janvier 2011 a provoqué une restructuration importante dans le travail de la société civile. L'aspect dominant était le positionnement sur l'échiquier politique, social et médiatique. S'affranchir du passé benaliste et afficher son caractère révolutionnaire étaient devenus la stratégie des associations dans une jungle associative et partisane unique dans l'histoire de la Tunisie. La prolifération des associations de plaidoyer et de citoyenneté témoigne de la vitalité de la démocratie naissante. Avant

<sup>21</sup> Le Congrès pour la république (CPR) de Moncef Marzouki n'était pas un parti religieux au début. Son alliance avec Ennahda et son glissement idéologique vers la droite font de lui aujourd'hui un parti de droite radicale.

la révolution, seulement 11 associations de ce type étaient autorisées mais sous surveillance. En deux ans, 310 nouvelles associations de citoyenneté ont été fondées, dont 190 associations pour les droits et 68 associations féminines<sup>22</sup>.

Il faut dire que l'inadéquation entre une ambiance révolutionnaire d'une part et la persistance des symboles du régime de Ben Ali de l'autre ajoute à la cacophonie ambiante et plonge la société civile dans la confusion. Alliée à des partis politiques, notamment de gauche, elle a exigé des changements à la tête de l'État et engagé la Tunisie sur la voie des élections d'une Assemblée constituante.

À l'exception des associations caritatives, engagées dans un travail de terrain, certes avec une arrière-pensée politique, les associations citoyennes, très politisées et travaillant pour un agenda politique, ont occupé la rue pour manifester, discuter et exprimer leur opposition ou leur soutien à des décisions gouvernementales. Il est clair donc qu'après la fuite de Ben Ali, la ferveur révolutionnaire a primé sur la construction démocratique et les droits de l'homme.

81

### ***Les islamistes au pouvoir et la mobilisation contre le projet d'« islamiser » la Tunisie***

Une partie de la société civile a clairement fait campagne d'une façon directe ou indirecte en faveur des 140<sup>23</sup> partis politiques. Les associations pro-islamistes ont bénéficié d'un financement considérable<sup>24</sup> et d'une organisation efficace. Ces associations, formées essentiellement après la révolution, ont mobilisé leurs ressources pour faire gagner les islamistes aux élections. Une fois ces derniers au pouvoir, cette partie de la société civile a été démobilisée, du moins par rapport à des questions importantes telles que la démocratie, les droits de l'individu et le développement. Il s'agit d'un résultat logique puisque les élections et le pouvoir étaient leur raison d'être.

---

<sup>22</sup> Foundation for the Future, *Études sur les organisations...*, *op.cit.*, p. 12.

<sup>23</sup> Plus de 140 partis politiques ont été reconnus en 2011 suite au départ de Ben Ali.

<sup>24</sup> Beaucoup de soupçons tournent autour de ce financement. En effet, on parle avec insistance du Qatar, de l'Arabie Saoudite et de la Turquie comme pourvoyeurs de fonds pour les partis islamistes tunisiens en l'absence d'une forte réglementation contre le financement étranger des partis politiques.

Dans le même temps, la société civile non islamiste continuait à prendre forme. Décelant le danger pour la société et pour le modèle sociétal tunisien, elle s'est fortement mobilisée contre l'hégémonie des islamistes. Ces derniers ont transformé l'Assemblée constituante en un Parlement classique. Ils ont commencé de suite à légiférer sur des questions importantes relatives à l'économie, l'enseignement, la culture. Leur mainmise sur les structures de l'État, leur inaction complice face aux salafistes radicaux et aux ligues de la protection de la révolution<sup>25</sup> a galvanisé l'opposition laïque. Les libertés individuelles, le statut de la femme, la création artistique, les questions identitaires sont devenus les sujets de ralliement de la société civile.

Ces mobilisations n'étaient pas motivées uniquement par la violence politique exercée notamment contre les militants de gauche, certes un phénomène qui a pris de l'ampleur, mais également par le danger le plus sérieux qui se dessinait à l'horizon, c'est-à-dire la rédaction d'une nouvelle constitution qui ne garantirait pas les libertés. La société civile s'est engagée ainsi dans un activisme préventif, sachant que la défense des libertés et la mise en place d'un système démocratique passent par la Constitution. Celle-ci était devenue la grande cause de la société civile.

En octobre 2014, les islamistes ont perdu le pouvoir dans un climat de marasme économique, de déception généralisée et de violence jamais connue dans l'histoire moderne de la Tunisie. Après l'assassinat de Chokri Belaid, figure emblématique de la gauche et du député Mohamed Brahmi, il était difficile pour les islamistes de se maintenir au pouvoir. La mobilisation de la société civile et le débat public qu'elle a animé n'ont laissé aucune chance aux islamistes de se maintenir au pouvoir. Ils vont partir en laissant la place à un gouvernement de technocrates.

### ***La normalisation***

La question de la société civile est avant tout politique. Depuis le départ des islamistes, la société civile s'est attelée à organiser des élections législatives et présidentielles dans une ambiance respectueuse des règles démocratiques. Des associations comme

---

<sup>25</sup> Les LPR étaient pratiquement des milices paramilitaires proches de l'extrême droite religieuse, qui n'hésitaient pas à utiliser la violence verbale et physique au nom de la protection des acquis de la révolution. Elles ont été interdites par une décision de la justice.

Yakidh, ATIDE, Mourakiboun, Awfia etc. ont joué un rôle important dans la réussite relative des élections de 2014 et de là un rôle dans la consolidation de la vie démocratique en Tunisie. Dans cette démocratie naissante, la société civile devient un maillon important. D'ailleurs le secrétaire d'État au Développement et à la Coopération dans le gouvernement de technocrates l'a bien précisé : « [la Tunisie marque] un nouveau tournant dans son histoire démocratique et a besoin plus que jamais de la mobilisation de tous les acteurs de la société civile pour réussir la transition démocratique »<sup>26</sup>.

La société civile joue le rôle de garde-fou qui par sa vigilance surveille l'action gouvernementale. Elle n'hésite pas à critiquer quand l'État n'est pas à la hauteur des attentes. Cependant, on observe que cette société civile est moins virulente à l'égard du gouvernement et ses dépassements ou ses manquements qu'elle ne l'a été avec le gouvernement pro-islamiste. En effet, il semblerait que la société civile ne s'est pas débarrassée de ses vieux démons des années 1990, quand le clivage idéologique l'a opposée aux partis islamistes.

Il s'agit là d'un défi majeur auquel les organisations de la société civile sont confrontées. Leur autonomisation est une condition importante dans la construction d'une société démocratique respectueuse des droits humains et des institutions. Or, la société civile, l'UGTT compris, est devenue depuis la révolution un corps politique « révolutionnaire ». Seulement, sous les deux gouvernements (troïka et coalition)<sup>27</sup>, cette force a servi comme une extension au pouvoir en place et non comme un contre-pouvoir. De ce fait, la société civile a pu domestiquer les forces révolutionnaires et les incorporer dans une structure quasi politique. Mais, il est indéniable que, dans l'ensemble, elle est en train de se chercher et de se transformer, à l'image de la société en général.

83

---

<sup>26</sup> « Tunisie-Union européenne : Lancement du programme d'appui à la société civile (PASC) », *Al Huffington Post*, 30 janvier 2014.  
<[http://www.huffpostmaghreb.com/2014/01/30/programme-appui-societe-c\\_n\\_4694471.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2014/01/30/programme-appui-societe-c_n_4694471.html)>.

<sup>27</sup> Il s'agit de la coalition de trois partis (un parti islamiste et deux partis laïcs) qui ont gouverné la Tunisie du mois de novembre 2011 au mois d'octobre 2013. La troïka a été suivie par un gouvernement de technocrates qui a organisé les élections de novembre 2014. Depuis, une coalition de quatre partis politiques gouverne la Tunisie. Il s'agit de Nida Tounes, Ennahda, Afek Tounes et l'Union patriotique libre.

L'attribution du prix Nobel de la paix 2015, qui en a surpris plus d'un, vient couronner le travail de quatre associations<sup>28</sup> de la société civile tunisienne. C'est la première fois que le Comité norvégien accorde ce prix à quatre institutions de la société civile. Il y a là un message politique indéniable. Grâce à l'action de la société civile, la Tunisie est le seul pays du « printemps arabe » qui n'a pas sombré dans la violence et où le processus démocratique n'a pas été interrompu. En soutien à la candidature des quatre organisations, le président tunisien Caïd Essebsi a écrit au comité Nobel : « la Tunisie [est] un petit pays qui a donné au monde une grande leçon de persévérance et de courage [...] cette nomination restaurerait la valeur du dialogue et de la concertation dans un monde dominé par les conflits [...] La Tunisie prouve qu'une révolution pacifique est possible et peut mener à la démocratie ». Aux moments les plus sombres de la période postrévolutionnaire, quand la Tunisie a failli basculer dans la violence politique (opposant les islamistes à la gauche et aux libéraux), la société civile a joué un rôle décisif dans le rapprochement des positions politiques et la mise en place d'un processus de dialogue et de transition qui a sauvé le pays d'une dérive politique et sociale dangereuse. Ainsi, le Nobel 2015 est un message de reconnaissance, de soutien et d'encouragement envoyé à la Tunisie, le seul espoir du « printemps arabe », mais également un appel à la « raison » à l'égard des pays où la violence politique sévit encore et où le dialogue social est quasiment inexistant.

84

## Conclusion

Selon Linz et Stepan, « à toutes les étapes du processus de démocratisation [...] une société civile dynamique et indépendante est primordiale »<sup>29</sup>. Cela était vrai pour l'Amérique latine et l'Europe de l'Est. Ça l'est aujourd'hui pour la Tunisie. Certes, il y a un enthousiasme général chez les Tunisiens pour le travail citoyen, ce qui explique peut-être la dimension locale de l'action menée par la société civile. Un travail considérable est en train de s'opérer au service de la population démunie dans les régions isolées du pays, malgré les faiblesses organisationnelles et financières. Le problème

<sup>28</sup> Il s'agit du puissant syndicat UGTT, de l'organisation patronale UTICA, de la Ligue tunisienne des droits de l'homme et de l'ordre des avocats.

<sup>29</sup> Juan J. Linz, Alfred Stepan, *Problems of Democratic Transition and Consolidation...*, Baltimore, MD, Johns Hopkins University Press, 1996, p. 9.

est que cette société civile ne respecte pas toujours ses engagements et les raisons pour lesquelles elle s'est constituée. Un certain nombre d'associations, notamment religieuses, ont un agenda politique partisan. Elles ont profité du passage des islamistes au pouvoir pour s'implanter et se consolider. Le gouvernement actuel, dominé par le parti plutôt libéral, Nida Tounes, est en train de mettre fin à l'agissement et à l'activité de quelques-unes parmi elles.

Quant aux associations de droits et de citoyenneté, elles ont pris de l'ampleur et de l'importance. Elles sont devenues une partie prenante du paysage politique tunisien. Cependant, la confusion autour de leur rôle et de leur place dans la jeune démocratie les propulse parfois dans un rôle politique néfaste. Le soutien inconditionnel apporté par les associations proches des islamistes au gouvernement provisoire de la troïka 2011-2013 et le silence complice de quelques associations vis-à-vis du gouvernement libéral issu des élections de 2014 pourraient discréditer la société civile et lui enlever son caractère constructif dans la consolidation du système démocratique. Son rôle de contrepoids et de formatrice d'opinion se trouve compromis.

85

Cependant, des signes montrent que la société civile en Tunisie est en passe de s'aligner sur les sociétés civiles dans les démocraties libérales. Elle participe d'une façon ou d'une autre à changer les mentalités, profitant de la large diffusion d'Internet, des réseaux sociaux et des libertés acquises. Sans la société civile, la Tunisie n'aurait jamais pu écrire l'une des constitutions les plus progressistes dans le monde arabe. Elle n'aurait peut-être pas connu la stabilité relative dont elle bénéficie, contrairement à d'autres pays du « Printemps arabe ».

De nos jours, la société civile est en passe d'engager de nouvelles batailles contre les idées reçues et l'immobilisme intellectuel et religieux. Ainsi, l'indignation suscitée par l'arrestation d'un étudiant pour homosexualité en septembre 2015 a été largement provoquée par la mobilisation de la société civile. Même la commission parlementaire des droits de l'homme et le ministre de la Justice furent obligés de dénoncer cette arrestation.

La Tunisie n'a certainement pas le plus grand nombre d'associations par habitant dans le monde arabe, mais a la société civile la plus dynamique et la plus audacieuse, le contexte démocratique aidant. Il serait difficile de revenir sur les acquis démocratiques parce que la société civile est devenue très influente

malgré sa proximité avec les partis politiques et sa fragmentation et son manque de réseautage et d'indépendance financière vis-à-vis du pouvoir et de l'aide étrangère. Elle est la garante de la pérennisation de la démocratie en Tunisie et le rempart contre toute tentation autoritaire.

## Bibliographie

- Bozzo Anne, Pierre-Jean Luizard (dir.), *Les Sociétés civiles dans le monde musulman*, Paris, La Découverte, 2011.
- Calhoun Craig (dir.), *Gramsci dans les textes*, Paris, Éditions sociales, 1997.
- Edwards Michael, *Civil Society*, Cambridge (R-U), Polity, 2004.
- Foundation for the Future, *Études sur les organisations de la société civile en Tunisie 2013*, Rapport final.  
<<http://foundationforfuture.org/en/Portals/0/Publications/Etude%20OSC%20Tunisie-Rapport%20Final%20v%204.pdf>>.
- Frydman Benoît (dir.), *La Société civile et ses droits*, Bruxelles, Bruylant, 2004.
- Gramsci Antonio, *Cahiers de prison*, Paris, Gallimard, 1978-1992 (5 volumes).
- Guilmain Olivier, « Quelle société civile dans l'espace arabe ? », Paris : IRIS, décembre 2014, p. 1-31.
- Habermas Jürgen, *L'Espace public*, Paris, Payot, 1997.
- Keane John, *Civil Society: Old Images, New Visions*, Stanford, Stanford University Press, 1998.
- Kerrou Mohamed, « Société civile et compromis historique », *IEMed*, 25 juin 2015, p. 33-38.
- Kerrou Mohamed, *Les Nouveaux acteurs de la révolution et de la transition démocratique*, Tunis, Observatoire tunisien de la transition démocratique, 2011.
- Linz Juan J., Alfred Stepan, *Problems of Democratic Transition and Consolidation: Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe*. Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1996.
- Plaetzer Niklas, « Civil Society as Domestication: Egyptian and Tunisian Uprisings Beyond Liberal Transitory », *Journal of International Affairs*, printemps/hiver 2014, vol. 68, no. 1, p. 255-265.
- Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), *La Société civile dans une Tunisie en mutation*, 2014.  
<[http://fr.slideshare.net/jamaity\\_tn/la-socitciviledansunetunisieenmutation-rapport-pnud?related=1](http://fr.slideshare.net/jamaity_tn/la-socitciviledansunetunisieenmutation-rapport-pnud?related=1)>.
- Seligman Adam, *The Idea of Civil Society*, New York, The Free Press, 1992.
- Zghal Abdelkader, « Le Concept de société civile et la transition vers le multipartisme », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol. 28, 1989, p. 207-228.
- Zghal Abdelkader, Ahmed-Yadh Ouederni, « Les Enjeux politiques et épistémologiques de la réactivation et de la circulation transsociétale et transculturelle du concept de société civile », *Questions from Arab Societies*, Hammamet (Tunisie), International Sociological Association, 1997, p. 13-29.

### **Résumé:**

Depuis la révolution de 2011, la société civile est au cœur de la vie politique et sociale en Tunisie. Cette société civile qui, dans sa majorité, a collaboré avec le système dictatorial et corrompu de Ben Ali, est en passe de devenir la garante du système démocratique émergent. Plus nombreuses, mieux réparties sur le territoire et plus portées sur les questions politiques, les organisations de la société civile ont une influence considérable sur l'idéologie dominante, le schéma politique et la vie culturelle de la Tunisie. Aidées par un contexte démocratique libéral, elles se rapprochent dans leur fonctionnement et leur combat des organisations qui opèrent dans les pays occidentaux. Le prix Nobel attribué en 2015 à quatre associations de la société civile tunisienne est à la fois une consécration et une reconnaissance de leur rôle positif et constructif joué pendant la période transitoire post-révolutionnaire.

